

Mémoire dans le cadre de la consultation publique pour le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne

À qui de droit,

Le comité de coordination du ROC-RN s'est consulté dernièrement afin de discuter des préoccupations communes à l'ensemble des quelques 30 organismes communautaires membres du regroupement. Nos groupes membres travaillent auprès de personnes en situation de vulnérabilité et constatent les impacts négatifs de la situation actuelle, autant du point de la santé physique, de la santé mentale et de la fracture sociale qui en découle. Suite à nos échanges et discussions, le ROC-RN prend une position claire en faveur de la santé de la population de Rouyn-Noranda.

Nous ne pouvons que reconnaître la grande mobilisation de la population envers ce dossier dans les derniers mois. La marche du 23 septembre dernier, où plus de 900 personnes se sont mobilisées afin de démontrer leur inquiétude, le démontre. De plus, les différents groupes citoyens, communautaires, syndicaux et de nombreux. ses professionnel.le.s de la santé démontre le niveau d'inquiétude de la population. C'est pourquoi nous demandons que le gouvernement prenne acte de cette situation et réponde rapidement et avec transparence aux préoccupations soulevées.

Finalement, nous demandons le respect de toutes les normes sur la qualité de l'air, et ce le plus rapidement possible sur l'ensemble du territoire de Rouyn-Noranda. Le gouvernement se doit de présenter des échéanciers clairs soutenus par des indicateurs pertinents et accessibles. Il se doit également d'expliquer les mesures qui seront mises en place pour assurer le respect des cibles. L'ensemble de l'information se doit d'être vulgarisé et expliqué à la population de Rouyn-Noranda et ce, de façon continue. Les récentes données concernant les émissions de polluants de la Fonderie Horne inquiètent beaucoup les membres du ROC-RN. Nos membres revendiquent la même qualité de l'air dont bénéficie l'ensemble des autres citoyen.ne.s du Québec.

Nous comptons sur votre sens des responsabilités pour que nos inquiétudes soient écoutées et que des actions concrètes et rapides soient mises en place afin que notre santé et celle des personnes fréquentant nos organismes soit respectée. Le tissu social d'une communauté est ce qui assure une sécurité, une vitalité et un milieu de vie épanouissant pour les citoyens.n.e.s. Il est de votre devoir de vous assurer que ce tissu ne soit pas précaire comme il est en train de le devenir à Rouyn-Noranda avec toutes les inquiétudes vécues par notre communauté.

Rédigé le 19 octobre 2022 par art. 53-54 pour :

Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda

Case postale 2025
Rouyn-Noranda, QC
J9X 5B1

art. 53-54

c.c. Ville de Rouyn-Noranda
Daniel Bernard, Député de Rouyn-Noranda/Témiscamingue
REVIMAT –Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue